

montrer sur l'Océan, où l'Angleterre, battue sur terre, était, par son énorme flotte, toute-puissante. Un avenir prochain réservait encore, il est vrai, aux armes françaises en Amérique d'éclatants triomphes, mais le grand ministre William Pitt devait substituer une toute autre mise en scène. Heureusement pour la mémoire de la Galissonnière, Pitt ne parvint au pouvoir qu'en 1756, l'année de la mort de l'illustre comte de la Galissonnière, ce qui lui épargna le chagrin de voir l'accomplissement de la prédiction du célèbre ministre anglais, lequel avait juré de chasser les Français de l'Amérique.

Deux sujets d'importance première semblent avoir préoccupé le nouveau gouverneur : l'interminable question des frontières de l'Acadie, cédée à l'Angleterre en 1713, par le traité d'Utrecht, et celles de la Nouvelle-Écosse : la Grande-Bretagne prétendait que les véritables frontières de la Nouvelle-Écosse ou de l'Acadie, suivant ses anciennes limites, étaient : 1o. "Une ligne droite tirée depuis l'embouchure de la rivière Penobscot jusqu'au fleuve Saint-Laurent ; 2o. Ce fleuve et le golfe Saint-Laurent jusqu'à l'Océan au sud-ouest du Cap-Breton ; 3o. L'Océan de ce point à l'embouchure de la rivière Penobscot. Elle dit même que le fleuve Saint-Laurent était la ligne de démarcation la plus naturelle et la plus vraie, entre les possessions des deux peuples. Le pays ainsi réclamé hors de la péninsule acadienne, avait plus de trois fois l'étendue de la Nouvelle-Écosse, et commandait le golfe et l'embouchure du Saint-Laurent. C'était la porte du Canada, et la seule par où l'on pût y entrer du côté de l'Océan en hiver, c'est-à-dire, pendant cinq mois de l'année."

Cette prétention parut excessive et, comme l'a remarqué l'historien Bancroft, ne pouvait prévaloir d'après le droit des gens ; car la France n'avait jamais cédé à l'Angleterre la rive sud du Saint-Laurent, ni aucun territoire au nord du 41e degré de latitude.

La prétention de la Grande-Bretagne du côté de l'Ohio était encore plus vaste, et si elle eut prévalu elle lui eût alors assuré l'immense contrée qui forme maintenant les états de New-York, de Pennsylvanie, d'Ohio, du Kentucky, de l'Indiana et de l'Illinois, outre les terres situées à l'est et à l'ouest du lac Michigan : "Le Canada se serait trouvé séparé de la Louisiane par de longues distances et complètement mutilé. (1) Des murs de Québec et de Montréal, comme le remarque Garneau, on aurait pu voir flotter le drapeau anglais

(1) Histoire du Canada, Garneau, vol. II, p. 194.